

GREENPEACE FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**13, rue d'Enghien
75010 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

GREENPEACE FRANCE
13, rue d'Enghien
75010 PARIS

A l'assemblée statutaire de l'association GREENPEACE FRANCE,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GREENPEACE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode » de l’annexe, relative aux conséquences de la première application du règlement comptable ANC n°2022-06.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d’ensemble des comptes. Plus particulièrement, nous avons porté notre attention sur :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06, en ce qui concerne l’établissement du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d’emploi annuel des ressources (CER) ;
- Le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour l’élaboration de ces documents, telles que décrites dans le chapitre « Compte d’emploi des ressources collectées auprès du public » de l’annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du directeur exécutif et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris

FCN

Commissaire aux comptes

Sofiane KLEZO

Associé

Signé par Sofiane Klezo
Le 25 juin 2026



doc_DD3
tx_APkDk42D0mEb

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

GREENPEACE FRANCE

13, rue d'Enghien
75010 PARIS

SOMMAIRE

INFORMATIONS	Pages
BILAN	
Actif	1
Passif	2
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE	4
INFORMATIONS GENERALES	5
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILANS	
Comptes d'actif	8
Comptes passif	10
Créance et dettes	11
Détail des disponibilités	12
Détail des valeurs mobilières de placement	12
Charges et produits constatés d'avance	13
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	
Produits des legs	14
Honoraires commissaire aux comptes	14
AUTRES INFORMATIONS	
Passif social	15
Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	16
Valorisation du bénévolat	16
Fonds dédiés	17
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	
Tableau de valorisation des fonds propres	18
Règles et méthodes comptables	19
Répartition budgétaire de notre contribution à Greenpeace Global	20
Composition de notre contribution à Greenpeace Global	20
Tableau des charges par département après ventilation	21
Tableau de compte de résultat par origine et destination	22
Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	23

Bilan Actif

ACTIF	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 932 530	2 419 042	3 513 488	3 430 777
Terrains	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Constructions	883 317		883 317	883 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 854 914	2 419 042	435 872	507 331
Immobilisations corporelles en cours	194 299		194 299	40 128
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	214 396		214 396	176 187
Participations et Créances rattachées	9 275		9 275	9 275
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	205 121		205 121	166 912
Total I	6 146 926	2 419 042	3 727 884	3 606 964
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	446 163		446 163	418 232
Créances	90 950		90 950	90 723
Créances Greenpeace International	771 948		771 948	327 435
Créances autres Greenpeace	165 783		165 783	78 993
Autres	1 363 321		1 363 321	541 072
Valeurs mobilières de placement	2 150 671		2 150 671	2 130 348
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 857 416		5 857 416	6 479 080
Charges constatées d'avance	381 198		381 198	326 745
Total II	11 227 451	0	11 227 451	10 392 627
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	17 374 377	2 419 042	14 955 335	13 999 590

Bilan passif

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	7 698 535	7 336 017
Excédent ou déficit de l'exercice	42 963	362 518
Situation nette (sous total)	7 741 498	7 698 535
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	7 741 498	7 698 535
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		27 000
Total II	0	27 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 484 456	1 766 585
Provisions pour charges		
Total III	2 484 456	1 766 585
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	10 765	
Instruments de trésorerie		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	603 349	614 647
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 111 125	3 892 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes Greenpeace International		
Dettes autres Greenpeace	4 142	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 729 381	4 507 471
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	14 955 335	13 999 590

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2 025	2 024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	16 776	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 667	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	30 683 691	29 918 358
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières du Fonds de dotation Greenpeace	1 500 000	1 600 000
Contributions financières autres bureaux Greenpeace	2 560 334	2 209 475
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	90 250	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	27 000	
Autres produits	189 756	180 713
Total I	35 083 473	33 908 546
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		222 088
Variation de stock	27 932	8 883
Autres achats et charges externes	7 341 538	7 428 647
Contributions financières Greenpeace Global	10 042 593	9 890 643
Impôts, taxes et versements assimilés	1 365 514	1 231 167
Salaires	10 181 234	9 689 305
Cotisations sociales	5 066 938	4 747 677
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	165 572	149 209
Dotations aux provisions	808 121	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds reportés		
Autres charges	53 542	253
Total II	35 052 985	33 367 872
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	30 488	540 674
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	12	9
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 323	20 850
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change	4 257	539
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	24 592	21 397
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	2 033	4 113
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	2 033	4 113
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	22 559	17 285
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	53 048	557 958
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	213 324
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	408 764
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-195 440
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 085	
Total des produits (I + III + V)	35 108 065	34 143 268
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	35 065 103	33 780 750
EXCEDENT OU DEFICIT	42 963	362 518
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 558 115	2 031 180
TOTAL	1 558 115	2 031 180
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 558 115	2 031 180
TOTAL	1 558 115	2 031 180

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

ANNEXE

Annexe au bilan, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 , dont le total est de 14 955 335 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un excédent de 42 963 Euros.

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GREENPEACE France a pour but la protection de l'environnement et de la biodiversité de la planète sous toutes ses formes, et en particulier :

- la lutte contre la menace nucléaire et la promotion du désarmement et de la paix ;
- la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- la lutte contre les pollutions et nuisances portant atteinte aux équilibres fondamentaux des océans, du sol, du sous-sol, de l'air, de l'eau, de la biosphère, du climat, des sites et paysages ;
- l'action pour la défense des intérêts des consommateurs, des usagers et des contribuables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme, de la publicité et du cadre de vie.

Elle exerce toute action visant à mener à bien son objet social, y compris dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilité sociétale des entreprises et de la probité publique.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République ainsi qu'en dehors de ses frontières au moyen notamment d'actions devant toutes les juridictions nationales, régionales ou internationales.

Elle pourra exercer toutes actions devant les administrations ou organisations locales, nationales, régionales ou internationales. Elle pourra coopérer avec les autres associations GREENPEACE et, de manière générale, avec toute association poursuivant un but similaire, et participer aux activités de la fondation de droit néerlandais STICHTING GREENPEACE COUNCIL.

L'action de l'association GREENPEACE France est guidée par les valeurs suivantes : la non-violence, l'indépendance et l'action collective.

L'association s'interdit de recevoir des dons ou des subventions de la part de sociétés privées ou d'organismes publics.

Les moyens mis en oeuvre par GREENPEACE sont pacifiques.

GREENPEACE est une association indépendante. Son action est exclusive de tout engagement politique, syndical ou corporatiste.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de l'association ont été établis et présentés conformément aux règles comptables françaises applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ils sont établis en conformité avec :

- le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, tel que modifié par les règlements ultérieurs applicables à l'entité ;
- le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, appliqué en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 précité.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE

À compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06, modifiant le Plan comptable général, introduit une modernisation des états financiers, notamment du compte de résultat et de l'annexe :

- la suppression des transferts de charges ;
- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la présentation modernisée des états financiers.

Bien que le règlement 2018-06 demeure applicable, les nouvelles dispositions du règlement 2022-06 s'imposent à l'association. Elle a donc procédé à un changement de méthode comptable pour se conformer à ces nouvelles règles.

Les impacts identifiés sont principalement liés aux reclassements suivants :

- Reclassement de certaines opérations dans le résultat exceptionnel selon la nouvelle définition,
- Ajustement de la présentation du compte de résultat.

Les changements de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06, ont une incidence sur la lecture des comptes en termes de comparabilité, (Produits exceptionnels 2024 de 213 324 € et les charges exceptionnelles 2024 de 408 764 € qui auraient été positionnés en exploitation avec la nouvelle méthode comme dans le tableau ci-dessous) :

Rubriques du compte de résultat	Compte de résultat 31.12 2024 non retraité	Nature des flux ANC 2022-06	Compte de résultat 31.12 2024 retraité
Résultat exceptionnel	- 195 440 €	Résultat Exploitation	0 €
Résultat d'exploitation	540 674 €	/	345 234 €

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'association a sollicité une campagne de Crowdfunding pour financer la plateforme GreenVoice (campagnes citoyennes). Les ressources totales se montent à 20 013€ dépensées sur l'année 2025.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Solutions informatiques	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	20%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	20%L

5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette réalisable si celle-ci est inférieure.

6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit.Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Terrains	2 000 000		
Constructions sur sol propre (1)	883 317		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales			
Installations techniques, outil.industriels	141 455		16 981
Installations générales, agencements, divers	1 852 274		24 604
Matériel de transport/Zodiac/Vélos	318 953		7 789
Matériel informatique	390 661		44 739
Mobilier	57 459		
Immobilisations corporelles en cours	40 128		154 171
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	5 684 246		248 284
Autres participations	9 275		
Prêts, autres immobilisations financières	166 912		45 941
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	176 187		45 941
TOTAL GENERAL	5 860 433		294 225

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Terrains			2 000 000	
Constructions sur sol propre			883 317	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales				
Installations techniques, outil.industriels			158 435	
Installations générales, agencements, divers			1 876 878	
Matériel de transport/Zodiac/Vélos			326 741	
Matériel informatique			435 400	
Mobilier			57 459	
Immobilisations corporelles en cours (1)			194 299	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	0	5 932 530	
Autres participations			9 275	
Prêts, autres immobilisations financières		7 732	205 121	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		7 732	214 396	
TOTAL GENERAL	0	7 732	6 146 926	

IV : Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie.

(1) L'amortissement n'a pas démarré car l'exploitation n'est pas encore effective en raison des travaux engagés sur le site.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil.industriels	99 494	19 350		118 844
Installations générales, agencements, divers	1 584 939	83 834		1 668 773
Matériel de transport/Zodiac	187 949	33 443		221 393
Matériel informatique	339 026	24 219		363 245
Mobilier	42 061	4 726		46 787
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 253 469	165 572		2 419 042
TOTAL GENERAL	2 253 469	165 572		2 419 042

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises der.
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES					
Installations techniques, outil.industriels	19 350				
Installations générales, agencements, divers	83 834				
Matériel de transport	33 443				
Matériel informatique	24 219				
Mobilier	4 726				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 572				
TOTAL GENERAL	165 572				

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

PROVISIONS

Ce poste comprend les provisions constituées par l'association au titre des risques financiers identifiés liés à des procédures judiciaires en cours ou à des litiges potentiels.

Les provisions sont comptabilisées conformément au principe de prudence, sur la base de la meilleure estimation des risques connus à la date de clôture, en tenant compte de l'état d'avancement des procédures et des informations disponibles.

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour litiges et contentieux	1 766 585	808 121	90 250	2 484 456
Provisions pour charges sociales	-		-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 766 585	808 121	90 250	2 484 456
TOTAL GENERAL	1 766 585	808 121	90 250	2 484 456

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 210 200
Prov CET/RTT	1 322 635
Fournisseurs et comptes rattachés	122 976
TOTAL	2 655 811

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	70 596	70 596	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2025 encaissés en 2026	1 272 410	1 272 410	
Greenpeace International	771 948	771 948	
Fonds de dotation Greenpeace	81 893	81 893	
Autres bureaux Greenpeace	83 890	83 890	
Débiteurs Divers	111 265	111 265	
Charges constatées d'avance	381 198	381 198	
TOTAL GENERAL	2 773 200	2 773 200	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an,5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	603 349	603 349		
Personnel et comptes rattachés	2 532 835	2 532 835		
Sécurité sociale, autres organisme sociaux	1 309 834	1 309 834		
Etat : Taxe sur les salaires	153 553	153 553		
Etat : Prélèvement à la source	104 988	104 988		
Etat : Obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Autres bureaux Greenpeace				
Autres Dettes				
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 704 559	4 704 559		

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DES DISPONIBILITES

RUBRIQUES	Montant
DISPONIBILITES	
Solde bancaire Crédit Coopératif	5 849 960
Caisse en Euros	6 115
Caisse en devises	1 341
TOTAL	5 857 416

DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Libellé	Valeurs au 31/12/2024	Valeurs au 31/12/2025	Intérêts
Actions	234	234	
Livret A Association Euro	91 561	93 537	1 976
Livret Institutionnel	2 038 552	2 056 899	18 347
TOTAL	2 130 348	2 150 671	20 323

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DES DISPONIBILITES

RUBRIQUES	Montant
DISPONIBILITES	
Solde bancaire Crédit Coopératif	5 849 960
Caisse en Euros	6 115
Caisse en devises	1 341
TOTAL	5 857 416

DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Libellé	Valeurs au 31/12/2024	Valeurs au 31/12/2025	Intérêts
Actions	234	234	
Livret A Association Euro	91 561	93 537	1 976
Livret Institutionnel	2 038 552	2 056 899	18 347
TOTAL	2 130 348	2 150 671	20 323

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	243
Etudes et recherches, honoraires	18 930
Assurances	53 320
Impressions 2026	15 894
Loyer entrepot 1er trimestre 2026	20 394
Loyer Paris 1er trimestre 2026	168 119
Parking 2026	1 661
Abonnements, licences et maintenance	99 633
Adhésions 2026	2 160
Salons et locations saisonnières	844
TOTAL	381 198

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2025	20 820
TOTAL	20 820

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.
L'âge moyen de l'effectif est de 42 ans et l'ancienneté moyenne est de 7 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 3,96%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 11%
- départ à l'initiative du salarié

ELEMENTS	Montant
Passif Social	191 908 €
TOTAL	191 908 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 337 K€. (dont le solde de tout compte du Directeur Général)

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 720 heures pour l'année 2025.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 16 459 €.

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 34 559 heures pour l'année 2025.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 790 019 €.

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 32 880 heures pour l'année 2025.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 751 637 €.

FONDS DEDIES

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en "fonds dédiés" ;
- les reports de fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public pour le projet "prélèvements"	27 000		27 000				
TOTAL	27 000		27 000			0	

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	7 336 017	362 518	362 518					7 698 535
Excédent ou déficit de l'exercice	362 518	-362 518	-362 518	42 963				42 963
Dotations consommables								
Suventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	7 698 535			42 963				7 741 498

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale.

Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 19) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public.

Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de la saisie de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège. Cette année, nous avons créé une Direction des Services d'Information et d'Engagement. Ce service regroupe des équipes précédemment intégrées dans la collecte de fonds, les campagnes et le fonctionnement. Il sera réparti dans ces 3 pôles proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein en CDI de chaque pôle.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refabrications aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

REPARTITION BUDGETAIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2024

Répartition / Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€	78 913	8 401	18 594	105 908
En %	74,51%	7,93%	17,56%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne

Pour 2025 ils étaient de : 426 593 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)

Pour 2025 elle était de : 9 616 000 €

Campagnes : 7 164 968 €

Marketing : 762 775 €

Fonctionnement : 1 688 257 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/25

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres							
Achats de matières premières et de fournitures	127 373				25 336		65 854				218 564
Autres achats et charges externes	3 432 392				2 610 435		1 108 079				7 150 906
Contributions financières Greenpeace Global				7 591 561	762 775		1 688 257				10 042 593
Impôts, taxes et versements assimilés	913 969				300 741		150 804		10 085		1 375 599
Salaires	6 956 432				2 357 382		867 420				10 181 234
Cotisations sociales	3 445 213				1 156 354		465 371				5 066 938
Dotations aux amortissements et provisions	40 400				17 458		107 715	808 121			973 694
Autres charges	52 862				435		245				53 542
Charges financières	1 063				964		6				2 033
Charges exceptionnelles	0				0		0				0
TOTAL	14 969 703	0	0	7 591 561	7 231 880	0	4 453 752	808 121	10 085	0	35 065 103

Répartition :

- Campagnes :

Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalisées en France" et "Réalisées à l'étranger".

- Marketing :

Seuls les coûts directs d'informations (Mailing Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes.

Les relations adhérents sont répartis au % des demandes de campagne en frais de mission.

Notre campagne "téléphone" a trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer

les non-adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.

- Collecte de rue :

Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents,

elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.

- Campagne signatures :

Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.

- Direction Générale :

Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".

- Direction des systèmes d'information et d'engagement :

Les coûts sont ventilés proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein, 25% au marketing, 12% au fonctionnement et 63% aux campagnes.

- Fonctionnement :

Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de télécom et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%

- Standard :

Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et

"fonctionnement" 10%

Compte de résultat par origine et destination en K€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32 184	32 184	31 518	31 496
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	30 684	30 684	29 918	29 918
Dons manuels	30 684	30 684	29 918	29 918
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 500	1 500	1 600	1 578
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 807		2 420	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 560		2 209	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	247		211	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	90		205	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27	27		
TOTAL	35 108	32 211	34 143	31 496
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	22 561	20 610	21 798	19 847
1.1 Réalisées en France	14 970	13 018	14 226	12 275
Actions réalisées par l'organisme	14 970	13 018	14 226	12 275
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	7 592	7 592	7 572	7 572
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 592	7 592	7 572	7 572
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 232	7 223	7 468	7 460
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 232	7 223	7 468	7 460
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 454	4 183	4 114	3 844
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	808		400	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	10			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	35 065	32 017	33 781	31 150
EXCEDENT OU DEFICIT	43	194	363	346

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	1 558	1 558	2 031	2 031
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 558	1 558	2 031	2 031
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	1 542	1 542	2 013	2 013
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16	16	18	18
TOTAL	1 558	1 558	2 031	2 031

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en K €

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	20 610	19 847	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	13 018	12 275	1.2 Dons, legs et mécénats	30 684	29 918
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	30 684	29 918
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 592	7 572	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 500	1 578
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 223	7 460			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 223	7 460			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 183	3 844			
TOTAL DES EMPLOIS	32 017	31 150	TOTAL DES RESSOURCES	32 184	31 496
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	194	346	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	32 211	31 496	TOTAL	32 211	31 496
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	4 028	4 028
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	194	346
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-286	-200
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 935	4 174

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024		2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 542	2 013	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 558	2 031
Réalisées en France	1 542	2 013	Bénévolat	1 558	2 031
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16	18			
TOTAL	1 558	2 031	TOTAL	1 558	2 031